

Arrêté fixant la composition du jury pour l'examen professionnel de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2^{ème} classe

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2023

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu Le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : La commission de sélection du recrutement externe sans concours dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type préparateur en chimie et sciences physiques est constituée comme suit :

Président

Monsieur Christophe ARMAND Rectorat d'Amiens (80)
Inspecteur de l'Éducation nationale – mathématiques, physique-chimie

Membres du jury

Madame Laurence FOLLET Lycée Gay Lussac de Chauny (02)
Technicienne de recherche et de formation

Madame Sophie GERBER Rectorat d'Amiens (80)
Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique régionale de physique-chimie

Monsieur Driss IDRISSE-SAHLI Lycée Robert de Luzarches d'Amiens (80)
Professeur de physique-chimie

Madame Céline LECLERCQ-TRICOTET Lycée Delambre d'Amiens (80)
Professeure de physique-chimie

Monsieur Laurent MOUTET Rectorat d'Amiens (80)
Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional de physique-chimie

Monsieur Julien ZERKAOUI Lycée Louis Thuillier d'Amiens (80)
Technicien de recherche et de formation

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 2 mai 2023

Raphaël MULLER